



## **Non à la criminalisation des organisations palestiniennes !**

Le gouvernement israélien a franchi un nouveau pas dans la répression qu'il fait subir au peuple palestinien. Le 23 octobre, le ministre de la Défense, Benny Gantz, a signé un ordre déclarant six organisations non-gouvernementales palestiniennes de défense des droits humains, sociaux et nationaux du peuple palestinien comme organisations terroristes. Cette décision intervient après des années de harcèlement et d'exactions à l'encontre de ces organisations, comme ce fut le cas en août dernier avec la mise à sac des bureaux de l'Organisation Internationale de Défense des Enfants – section Palestine (DCI-P).

En interdisant Addameer (organisation de défense des droits des prisonniers politiques), Al-Haq (droits humains), DCI-P (organisation internationale de défense des enfants - Palestine), UAWC (union des comités agricoles), l'Union des Comités de Femmes palestiniennes, et le centre Bisan de recherche et développement, le gouvernement israélien s'attaque à ceux qui se battent concrètement pour les droits des Palestiniens et dénoncent les crimes de l'occupant. Il tente de briser la résistance du peuple palestinien et de ses organisations qui ne renoncent pas à leur combat comme l'ont montré les événements de cet été.

Nous dénonçons le classement comme « terroristes » de ces six organisations et nous nous associons à la dénonciation en France et au niveau international de cette provocation contre les organisations de soutien au peuple palestinien.

Nous apportons notre soutien aux organisations palestiniennes dans leur combat pour fournir aux Palestiniens, enfants, femmes et hommes, les moyens de résister à l'oppression de l'occupant et nous sommes plus que jamais aux côtés du peuple Palestinien dans son combat contre l'occupation et pour le respect de ses droits sociaux et nationaux.

Paris, le 24 Octobre 2021

**Parti Communiste des Ouvriers de France**

[www.pcof.net](http://www.pcof.net)